

Autour du féminisme français

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 480

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Il faut faire passer la
femme de l'état de chose
à l'état de personne.

Ch. Secrétan.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux 1.943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
livré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

L'estimation de la valeur économique et la rémunération éventuelle du travail de la femme dans son ménage.

Les femmes ont, dans leur grande majorité, refusé jusqu'ici de considérer leur travail ménager sous un autre angle que celui du devoir, et pourtant il est incontestable que leur travail dans le ménage a une valeur économique.

Dans le passé, plusieurs systèmes ont régi la vie conjugale; si l'on fait abstraction du matriarcat, qui fut en honneur dans nombre de pays, le mariage fut le plus souvent un achat. Achat de la femme par le mari, dont elle devient l'esclave, ou du mari par sa femme (régime do'al), mais, dans ce second cas, le mari ne devient pas l'esclave de sa femme. Il dispose de la dot et doit, non seulement entretenir sa compagne, mais encore lui donner un dédommagement pour son travail dans le ménage. Malheureusement l'homme trop facilement déprécie le travail de la femme à la maison et trouve en même temps naturel d'en bénéficier; bien typique est, à ce propos, la phrase de Jules Romains dans ses *Hommes de bonne volonté*: « Les hommes ont tendance à croire que toutes les corvées du ménage s'exécutent d'elles-mêmes par un effet de la montée et de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. Ils donnent aux vertus domestiques un petit coup de chapeau de temps en temps! L'humble vie aux travaux faciles », et ils n'y pensent plus! »

L'incompréhension de l'homme en ce domaine dépasse parfois ce qu'on peut imaginer, et des faits sont là, rigoureusement exacts, qui, plus éloquents que tous les discours, disent assez combien, pour certaines femmes, la vie est difficile, triste, dénuée de joie, sans aucune compensation d'ordre matériel: la dépendance financière entraînant avec elle la dépendance totale d'une femme, dont le travail est méconnu par un compagnon injuste ou inconscient.

Les bons ménages! mais ceux-là, nous le savons, n'ont besoin ni de lois protectrices, ni d'interventions extérieures quelconques pour faire leur chemin... et il y en a, heureusement; aussi n'est-ce point pour ces heureux que l'on voudrait changer l'ordre actuel, mais pour les autres, tous les autres... et ils existent, quoique certaines femmes privilégiées ne semblent pas s'en douter, ni vouloir admettre que les destins douloureux méritent qu'on cherche à les améliorer légalement, puisqu'il ne faut point compter pour cela sur la bonté du conjoint.

A la campagne, plus que partout ailleurs, la différence entre le travail de la femme et celui de l'homme est typique. La femme travaille aux champs, s'occupe des enfants, prépare les repas des hommes, nourrit la volaille, le bétail, et n'en a jamais fini!... Le mari, lui, fume sa pipe devant la porte, ou boit des verres à la pinte... Elle joue souvent un rôle très important, mais ne peut légalement tirer aucun avantage personnel de cette situation de premier plan... au contraire! Et, là aussi, quels exemples désolants ne pourrait-on pas relever!

C'est à la femme que l'on doit le fameux bas de laine qui fait la richesse de certains pays; l'importance économique de son travail n'est donc plus à prouver; mais ce n'est pas seulement économiquement que la femme est le pivot essentiel de la famille: la maternité, sa tâche d'éducatrice, lui confèrent, moralement, une grande place: la première. N'est-

elle pas l'âme de la maison? Pourquoi n'aurait-elle pas, en conséquence, une situation matérielle en relation avec ses charges, ses responsabilités, ses devoirs multiples et jamais épuisés? Il faut que la femme meure pour que l'homme réalise quelle tâche elle accomplissait, pour qu'il traduise en chiffres la valeur économique de son travail. Certains arrêts du Tribunal fédéral ont même apprécié très haut cette valeur marchande du travail de la femme!

(La fin en 3^{ème} page.)

L.-H. P.

La revision de la loi genevoise sur les Conseils de prud'hommes

Elaborée en 1897, c'est-à-dire en un temps où se rendaient souvent aux urnes moins d'électeurs qu'il n'y avait de juges à élire, où les organisations ouvrières étaient en enfance, où des métiers actuellement pratiqués étaient encore inconnus... et où les femmes ne votaient pas! cette bonne vieille loi a prouvé lors des deux dernières élections de prud'hommes toute son insuffisance.

Aussi, de plusieurs côtés, de nombreuses demandes de revision, parmi lesquelles il faut mentionner celle du Comité féminin d'action pour les élections de 1935, ont-elles surgi. Le Conseil d'Etat a décidé pour y faire droit de nommer une Commission extraparlamentaire qui sera chargée d'étudier la revision de la loi, et il a appelé à y siéger trois femmes, soit M^{lle} Gourd, présidente du Comité féminin d'action, M^{lle} Emma Kammacher, avocate, juge prud'homme (patron), et M^{lle} Ricard, juge prud'homme (ouvrier).

Lire en 2^{ème} page:

D. S.: *Quelques impressions féministes de la XX^{ème} Conférence Internationale du Travail.*A. de M.: *Les conditions du service domestique à l'étranger*

En 3^{ème} et 4^{ème} pages:

*Le prix du beurre.**Les Anglaises et le service diplomatique et consulaire.*H.-C. CHAMPURY: *Choses d'Espagne.**Nouvelles de diverses Sociétés.*

En feuilleton:

Glané dans la presse.

Autour du féminisme français

Il est bien naturel que tous les regards féministes se portent en ce moment vers la France, où notre mouvement vient de recevoir un tel élan. Aussi est-ce pour répondre à diverses questions qui nous ont été posées par plusieurs de nos lectrices que nous avons glané, dans les conversations que nous avons eues et les renseignements qui nous sont parvenus, différents faits intéressants à relever.

L'œuvre des femmes ministres.

— Et d'abord, nous a-t-on dit, que vont-elles faire? que seront-elles capables de réaliser? et selon quel plan travailleront-elles?...

Il est certain qu'en moins de quatre semaines, et ayant dû tout d'abord délimiter leurs fonctions et leurs compétences et prendre contact avec les institutions qui dépendent d'elles, elles n'ont pas encore pu réformer tout ce qui cloche en France! Voici cependant M^{me} Brunschwig, qui s'est attaquée en premier lieu à l'amélioration de l'alimentation des enfants dans les écoles, et qui a visité à cette intention un bon nombre d'institutions modèles, à Rouen notamment: école de plein air, hôpital, groupe scolaire, crèche, préventorium, etc. Avec son esprit clair, son sens pratique de l'organisation et ses expériences de mère de famille, elle aura fait certainement déjà bon nombre d'observations utiles pour la suite de ses travaux.

Et lundi dernier, elle se faisait représenter par

un de ses attachés à l'inauguration de cet admirable « Abri dauphinois » créé par l'Association d'Hygiène sociale et morale, et dont nous reparlerons sous peu.

De son côté, M^{me} Lacore a établi immédiatement son plan de travail en allant visiter la prison de Fresnes, pour se rendre compte de visu de la vie des mineurs délinquants retenus dans cette prison. Elle a été, nous le savons, extrêmement frappée, non seulement par cette visite à ces pauvres gosses, mais encore par l'examen de leurs dossiers, qui lui ont révélé les circonstances souvent navrantes dans lesquelles ont été commis les délits pour lesquels ils sont emprisonnés. « Notre devoir à tous est de prévenir, afin d'empêcher ce lamentable aboutissement » s'est-elle écriée.

Et pratiquement, elle est en train de mettre sur pied deux de ces réformes toutes simples, mais auxquelles il lui faut qu'une femme pense: constatant que les enfants de Fresnes n'ont pas, comme dans d'autres pénitenciers, suffisamment de lectures saines à leur disposition, elle va faire un appel à la générosité des maisons d'édition; et d'autre part, elle cherche à organiser un groupe de visiteuses sociales, qui apportera à cette jeunesse dévoyée un élément compréhensif. En outre, elle envisage également l'organisation de causeries adressées aux femmes et aux mères pour leur faire mieux comprendre la beauté de leur devoir familial et leur enseigner les principes fondamentaux d'hygiène ménagère.

Rien de sensationnellement nouveau, dira-t-on... Non certes. Mais tout simplement et tranquillement l'application, la mise en pratique, de principes que les femmes proclament depuis des décades sans les voir jamais réalisés. C'est cela qui est nouveau.

Dans les cabinets ministériels.

Il était bien naturel que nos femmes ministres s'entourent de collaboratrices dont elles connaissent les capacités (et pour lesquelles M^{me} Brunschwig a immédiatement réclamé l'égalité de traitement avec les hommes, en dépit de la surprise que ce geste féministe a soulevé). C'est ainsi que

M^{me} Vavasseur, que toutes celles qui sont en relations avec le mouvement suffragiste parisien connaissent et apprécient, travaille avec M^{me} Brunschwig à l'éducation nationale, et que M^{me} Alice Jouenne, ancienne directrice de l'école municipale de plein air à Paris, bien connue également dans de nombreux milieux, est chef de cabinet de M^{me} Lacore.

Mais des ministres masculins ont eux aussi suivi le mouvement, et l'on nous signale à peu près partout, au Ministère du commerce, à celui de l'économie nationale, à celui du travail, chez le garde des sceaux, etc., des femmes, non plus comme chez nous, sténodactylographes subalternes mais chef de cabinet du Ministre, chef du service de presse, attachée, chef de secrétariat, etc., etc.

Chez les suffragistes.

Les nouvelles fonctions de M^{me} Brunschwig absorbant l'essentiel de son temps, et notre amie estimant avec raison devoir se consacrer surtout à sa tâche, il ne lui a plus été possible de garder la présidence effective de l'Union française pour le Suffrage, vu la charge énorme que cela représente. Celle-ci a donc passé aux mains d'une autre de nos amies suffragistes françaises, M^{me} Malaterre-Sellier, M^{me} Marcelle Kraemer-Bach, avocate, assumant le Secrétariat général.

Et le vote des femmes?

Va-t-il bientôt aboutir en France? Fera-t-il partie du prochain « train » de projets de lois que l'on annonce?

On peut en tout cas se féliciter qu'il ait été renoncé à une idée, qui pouvait paraître séduisante au premier abord, et qu'avaient lancée quelques féministes, telle M^{me} Eliane Brault, vice-présidente du Comité exécutif du parti radical (dire qu'en France, ce parti élit des femmes à de tels postes: qu'en pensent nos bons radicaux 100 % de Suisse?...). Cette idée était celle de la création d'un Conseil consultatif féminin près la présidence de Conseil, sorte d'organisme ad-joint au Parlement pour traiter toutes les questions concernant l'enfance et la vie féminine.



Cliché « La Française »

M^{me} Brunschwig (à gauche) visitant avec la femme du maire de Rouen une école modèle de cette ville.

¹ Résumé du travail présenté sous ce titre par M. le Dr. Muret à l'Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage à Montreux, le 23 mai dernier. Très reconnaissantes à un homme d'avoir bien voulu nous apporter ses idées à ce sujet, ce qui leur confère autrement de poids et d'autorité que si elles venaient d'une femme, nous rappelons l'échange de vues qui a déjà eu lieu sur cette même question, l'hiver dernier, dans les colonnes de notre journal (*Mouvement*, N°s 465, 466, 467 et 468).

Etape? ou barrière? comme dans bien d'autres cas, c'était là une question de tactique qui se posait. Il a paru, toutefois, à la plupart des féministes françaises que ce projet, conçu dans les meilleures intentions, et sans doute pour calmer les appréhensions de ceux qui craignent encore que le vote des femmes n'amène un recul de l'idée républicaine, risquait bien davantage d'être une barrière qu'une étape, et ne favoriserait nullement l'aboutissement du suffrage en France. Organe purement consultatif, dont les travaux pourraient parfaitement être passés sous silence si tel était le bon plaisir du Parlement, organe en marge de la Constitution, traitant les femmes autrement que les hommes, et d'autre part, organe sur lequel l'opposition antiféministe pourrait se baser pour empêcher l'adoption du suffrage féminin en prétendant que les femmes possédant ce Conseil doivent se montrer satisfaites... telles furent les principales objections formulées, au cours de diverses réunions féministes, et dans la presse. « Les femmes ne doivent pas passer par l'escalier de service: c'est écriée une oratrice. Nous sommes parfaitement d'accord.

Mot pour finir.

Nous avons raconté, comment lors de la première séance de la Chambre nouvellement élue, des suffragistes membres du groupement *La Femme Nouvelle* qu'inspire Mme Louise Weiss, fleurissaient la boutonnière des députés arrivant au Palais Bourbon de petits bouquets de myosotis, qui signifiaient discrètement: *N'oubliez pas le vote des femmes...* D'autres avaient trouvé une idée moins poétique, mais amusante aussi: elles offraient, aux sénateurs alors, (et l'on sait combien le vieil argument est encore en faveur au Luxembourg!) une paire de chaussettes avec ces mots: *Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées!*

J. GUEYBAUD.



Les Femmes et la Société des Nations

Après la XX^e Conférence Internationale du Travail

(Genève, 4-24 juin 1936.)

Quelques impressions féministes

Il n'y en eut pas beaucoup, cette fois-ci, de ces impressions féministes, disons-le tout de suite, car il n'y avait guère à l'ordre du jour de « questions intéressant spécialement les femmes » pour employer la formule officielle — sauf celle de la réduction des heures de travail dans l'industrie du textile, qui touche de très près les intérêts des ouvrières constituant la forte majorité de la main-d'œuvre dans cette industrie. On peut se demander si les représentantes des ouvrières avaient été présentes, si cette question aurait été traitée de façon un peu plus humaine, envisagée, de plus près dans sa réalité? et non pas comme une affaire de parti-pris ou de prestige politi-

que?... Mais peut-être bien que, dans un domaine où tant de passions sont en jeu, et où l'acharnement et l'entêtement ont remplacé le raisonnement consciencieux, cette influence aurait été médiocre. Du point de vue féministe, qui est identique avec celui de l'intérêt de la famille, il est à regretter que les répercussions, sur la vie de l'ouvrière et de sa famille, de l'organisation du travail en équipes, dont le nombre va inévitablement en augmentant proportionnellement à la réduction des heures de travail, n'aient pas été prises en considération: peut-être alors quelques-uns de ceux qui ont lutté pour la cause de la semaine de 40 heures auraient-ils vu cette revendication moins en rose. Pour les femmes, nous semble-t-il, cette réduction des heures de travail, proposition sympathique au premier abord et défendue par tant de personnes de bonne volonté, n'aurait certainement pas uniquement des avantages, mais aussi des ombres, les équipes devenant plus nombreuses, la mécanisation des entreprises étant favorisée et accélérée, et la participation du travail humain à la production diminuant de plus en plus.¹

C'est donc en raison de cette composition de l'ordre du jour que sont venues cette année à Genève un moindre nombre de déléguées féminines qu'à d'autres Conférences, et que manquaient des figures amies, comme celle de M^{lle} Atanatskovich (Yougoslavie). D'autres visages bien connus de déléguées et de conseillères techniques de certains pays qui, régulièrement, manifestent leur confiance à des fonctionnaires d'élite, réapparurent cependant: c'est ainsi que nous avons retrouvé M^{lle} Hesselgren, notre amie suédoise, qui fut élue présidente de la Commission, très importante et nombreuse, des « congés payés », Commission

¹ Nous rappelons ici que nos collaboratrices expriment en toute liberté leur opinion, qui n'est pas toujours celle de la rédaction de notre journal, tout au contraire dans ce cas-ci. (Réd.)

à laquelle d'ailleurs 9 femmes ont siégé, pour le compte de leur gouvernement, soit comme déléguées, soit comme suppléantes. Parmi elles citons encore M^{lle} Stenberg (Pays-Bas), M^{lle} Gloefelt-Tarp (Danemark), M^{lle} Wasniewska (Pologne), M^{lle} Paitre (France)¹, qui, toutes, depuis un plus ou moins grand nombre d'années, participent à la Conférence du Travail. Et les remous politiques, qui viennent de secouer l'Espagne, nous ont ramené M^{lle} Isabel de Palencia, dont tout le monde connaît les belles qualités spirituelles et intellectuelles, qui lui assurent l'admiration et l'estime des membres de la Conférence.

Citons encore quelques nouvelles déléguées accueillies avec joie: Miss Miller, la déléguée des Etats-Unis, dont la haute intelligence et les capacités furent très vite appréciées; Miss Stafford (Irlande), inspectrice en chef du travail, dont les déclarations claires et fermes furent beaucoup appréciées, soit à la Commission des congés payés, soit en séance plénière; et encore deux charmantes femmes: une élégante Brésilienne, M^{lle} Rocha, et M^{lle} Schoch, qui, bien que Suisse ou Hollandaise de naissance, ne représentait ni l'un ni l'autre de ces deux pays, mais bien l'Union Sud-Africaine.

S'il n'y a donc pas beaucoup de détails intéressants, essentiellement les femmes à relater à l'occasion de cette dernière Conférence, constatons d'autre part avec satisfaction qu'une collaboration agréable autant qu'utile s'est développée entre hommes et femmes au cours de ces vingt Conférences annuelles. Non seu-

¹ Notre collaboratrice omet ici, par modestie, un nom encore qui doit être cité, celui de M^{lle} Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers, qui fait depuis 1930 régulièrement partie de la délégation suisse à la Conférence Internationale du Travail, comme conseillère technique gouvernementale. Nous en sommes trop heureuse pour passer ce fait en silence! (Réd.)



Photo Jullien, Genève

Cliché Mouvement Féministe

Un groupe de femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail

De gauche à droite, au premier rang: M^{lle} Hage et Mme Thibert, membres de la Division des recherches au B. I. T.; M^{lle} Hesselgren (Suède), Miss Miller (Etats-Unis), Mme Rocha (Brésil), Mme Palencia (Espagne).



Les femmes et les livres

Nous sommes heureuses d'apprendre que le candidat français au « Grand prix international du roman », qui sera décerné à Londres, est une candidate... et une féministe militante, ce qui n'en vaut que mieux! C'est, en effet, un manuscrit de M^{lle} Louise Weiss, qui s'est attelée avec tant d'ardeur et d'initiative à la cause du vote des femmes en France, que vient de choisir un jury où siégeaient entre autres MM. André Thérive, Robert de Traz, Gaston Rageot, etc.

Ce roman, le premier qu'ait écrit M^{lle} Louise Weiss, qui a fait essentiellement carrière de journaliste, est intitulé *Délivrance*. Il se passe à Genève en 1931, et touche forcément à des questions internationales. La figure d'Aristide Briand y est évoquée avec émotion.

Les douleurs chantées sont déjà des douleurs calmées.

M^{lle} LOUISE ACKERMANN.



Glané dans la presse...

Encore les « ministresses » françaises

M^{lle} Andrée Violliis, dont le talent de journaliste est bien connu de nos lectrices, trace dans *Vendredi* ces trois jolis portraits des femmes ministres, que nous reproduisons ci-après, en complément de celui de M^{lle} Brunschvicg publié dans notre dernier numéro.

Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance, était à peu de chose près une inconnue. Frêle et fine, avec un regard de douce entêtée, tout illuminé de tendresse humaine. Lui demandez-vous des détails sur sa vie? Elle répond avec un sourire:

« Je n'ai rien à dire, je n'ai pas d'histoire... » Elle n'a, en effet, derrière elle, que trente-cinq ans de travail patient et constant, d'amour, de dévouement à la cause de l'enfance. Trente-cinq ans, qui se déroulent dans ce petit village du Périgord, Alat, près de Thenon, où le hasard la fit nommer et qu'elle sut transformer par le rayonnement de son apostolat.

Pour défendre les droits de l'enfant, elle multiplia articles, brochures, tracts; puis, malgré son

horreur de se mettre en avant, on la vit apparaître dans les Congrès où elle plaida la cause de ses petits avec une ardente simplicité qui, touchant jusqu'au fond des cœurs, emporta tous les suffrages. C'est dans la petite maison villageoise où elle continue à vivre et à lutter depuis sa retraite que Léon Blum alla la chercher. Elle-même est stupéfaite de la grande aventure qui la jette soudain dans la pleine lumière de l'actualité. Stupéfaite, mais nullement éblouie.

« Si j'ai accepté, dit-elle, c'est uniquement parce que je crois pouvoir servir la cause de l'enfance et surtout celle des enfants misérables, de ceux aussi qu'on appelle des criminels, parce qu'ils sont héréditairement des malades ou qu'ils furent des abandonnés... »

Suzanne Lacore rêve d'un ministère de l'Enfance. Gageons qu'elle l'obtiendra.

* * *

Sous-secrétaire d'Etat aux Recherches scientifiques, poste créé en son honneur, M^{lle} Joliot-Curie, une des plus jeunes parmi nos Excellences, ne fut pas moins surprise d'être tirée de la studieuse retraite dans laquelle elle s'était volontairement reléguée.

Après des études scientifiques, elle entre comme préparatrice au laboratoire qui portait le nom de son père. Elle y est nommée assistante vers 1920, passe en 1925 sa thèse de doctorat en sciences: *Les recherches sur les rayons alpha du polonium*, et en 1932 devient chef de travaux.

Chemin faisant, elle avait rencontré dans ce même laboratoire et épousé celui qui fut et reste son camarade de recherches et de gloire, Frédéric Joliot, jeune ingénieur qui avait abandonné l'in-

lement les femmes y ont pénétré, mais elles ont su garder le terrain acquis, et, ce qui est plus précieux encore, leur travail est maintenant considéré comme indispensable et leur concours fort apprécié. Ceci confère aux réunions de l'Organisation Internationale du Travail infiniment de vie et d'intérêt. Soyons-en fières, comme nous sommes fières du travail et des capacités de tant de femmes de valeur.

D. S.

Les conditions du service domestique à l'étranger

(Suite et fin)¹

Pour l'employeur, les désavantages consistent d'abord dans les pertes matérielles causées par l'incapacité et le manque de préparation professionnelle des employées. L'absence de « manières professionnelles », les changements de places trop fréquents des domestiques empêchent des relations normales entre patronnes et employées. On cite le cas de la ville de Washington, où sur 1000 employées placées en 1922, 60 % restèrent dans leur place d'un à 3 mois seulement. Pour améliorer les relations personnelles entre patronnes et domestiques, l'Office de consultations familiales à New-York donne des conseils aux unes et aux autres. Le sous-comité du Département social de la Y. W. C. A. en Amérique travaille à la préparation spéciale des deux parties en vue de leurs rapports réciproques.

Les responsabilités de l'employeur sont établies par le fait que les prostituées et les mères illégitimes se recrutent en majorité dans le monde des domestiques. La vie d'une employée de maison offre donc des dangers moraux certains. Elle souffre de conditions de vie à part, de l'impossibilité de rencontrer des personnes de l'autre sexe dans un milieu normal et familial; souvent aussi l'immoralité dans la maison de l'employeur est en cause.

Pour remédier à toutes ces lacunes, l'effort porte avant tout sur la préparation professionnelle de l'employée de maison, par un enseignement ménager officiel, l'apprentissage avec contrat et examen, les stages complémentaires dans des maisons privées. Quelques expériences originales sont à citer: ainsi cette organisation américaine, où, sous la direction d'une secrétaire d'orientation professionnelle les jeunes filles sont formées pour le service de maison dans 7 ménages différents, passant 2 jours dans chacun d'eux. Le Comité de surveillance compte éveiller de cette façon le sentiment de leur responsabilité sociale chez les deux parties. Ailleurs la Y. W. C. A. a organisé un cours de 6 semaines dans un de ses homes, dont les deux dernières semaines sont consacrées à des stages auprès de maîtresses de maison soigneusement choisies. Au retour de cet essai, les jeunes filles discutent avec les maîtresses d'école ménagère des difficultés qu'elles ont rencontrées dans la pratique. On nous dit que ce mode d'entraînement a les plus heureux effets.

Plusieurs gouvernements s'occupent aussi activement du problème, par ex. en Tchécoslovaquie et en Finlande à la demande des associations d'employées. A ce propos rappelons que la présidente de l'association finlandaise, Miina Silanpää

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

dustrie et ses profits pour répondre à l'austère appel de la science qui exige avant tout le désintéressement.

Côte à côte, avec des qualités différentes, qui se complètent, les deux jeunes gens poursuivirent leurs recherches et, au cours de longues années de patientes études, parvinrent à créer des corps radio-actifs artificiels; ils fournirent enfin la preuve chimique de la transmutation des éléments, étonnante découverte qui, en 1935, leur valut le prix Nobel.

Toute la laborieuse existence d'Irène Curie s'est donc déroulée entre les murs clairs et nus de l'Institut du Radium. C'est une jeune femme à l'allure décidée, au large front qu'encadre une auréole de cheveux châtons, au regard direct et lucide. Elle parle peu, mais, quand il le faut, elle sait dire sa pensée, sans restrictions ni ménagements; quant à sa pureté morale et intellectuelle, elle vaut la rectitude de son jugement.

Elle a deux beaux enfants. « Ce sera une grande joie pour moi, disaient ces jours-ci, si je puis sauvegarder en France, le droit le plus précieux des femmes, celui d'exercer, dans les mêmes conditions que les hommes, les professions pour lesquelles elles se sont qualifiées par leur instruction et leur travail. »

* * *

Quant à M^{lle} Léon Brunschvicg, la nouvelle sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, au moment de la formation du gouvernement, elle assistait à un Congrès à Glasgow, sans se douter qu'il était question d'elle. Si bien que M. Léon Blum, n'ayant pu la consulter, ni même la prévenir, la fit figurer d'office sur la liste de ses